

BULLETIN MUNICIPAL
ANNEE 2007

COMMUNE DE SINGLES

L'année 2007 est terminée : elle a vu se réaliser des projets, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal tiennent à vous informer sur tous les événements qui se sont produits sur la commune pendant l'année 2007.

Ils profitent de ce bulletin pour vous souhaiter à vous et à vos familles leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année qui s'annonce.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Section de fonctionnement :

- dépenses : 141 000 €
- recettes : 214 856 €

Section d'investissement :

- dépenses : 223 778 €
- recettes : 181 821 €

Soit un excédent de clôture de 31 899 €.

BUDGET 2007

Il s'équilibre avec les montants suivants :

- Section de fonctionnement : 244 803 €
- Section d'investissement : 251 249 €

ORDURES MENAGERES

Vous allez payer en janvier le solde de la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) facturée par le SMCTOM de Bourg-Lastic pour l'année 2007, au mois de juillet, la moitié de votre redevance 2008 selon le barème suivant :

<u>Tarifs 2008 :</u>	Collecté 1 fois	Collecté 2 fois
Famille 1 personne	53.50 €	69.55€
Famille 2 personnes	107 €	139.10€
Famille 3 personnes	133.75 €	173.88 €
Famille 4 personnes	160.50 €	208.65 €
Famille 5 personnes	187.25 €	243.43 €

Les résidences secondaires paient 80.25 € pour une collecte et 104.33 € pour 2 collectes quel que soit le nombre de personnes.

Collecte des plastiques agricoles :

Cette collecte est gratuite pour les agriculteurs. Elle aura lieu au mois d'avril. Une vingtaine de points de dépôt seront à disposition.

Les lieux et dates précises seront communiqués aux exploitants agricoles directement par courrier.

La déchetterie de BAGNOLS est ouverte :

- lundi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h
- jeudi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h
- samedi de 8h30 à 13 h.

VOYAGE 2007

Le voyage de début septembre nous a conduits dans le Val de Loire.

Le matin, nous avons commencé par la visite du Château de CHENONCEAUX, construit sur le Cher au XVIème siècle : il possède des salons et des chambres magnifiques avec les meubles d'époque. Les cuisines ont encore tous les ustensiles servant à la préparation des repas.

Après un repas copieux servi à l'Auberge de la Treille à St Martin le Beau, nous avons rejoint le château de Villandry. La visite du château a été suivie de celle des jardins : jardin d'ornement, jardin des simples et potager.

REPAS 2007

Le traditionnel repas de Noël a eu lieu à l'Auberge de La Guinguette le samedi 15 décembre.

Michou avait préparé un menu apprécié de tous.

Au dessert, la Bourrée de Tauves est venue faire danser et chanter tous les participants.

AMENAGEMENT FONCIER

Les géomètres ont effectué les relevés topographiques dans les villages : seul le village de Serre n'est pas terminé.

Le classement des parcelles a eu lieu fin avril début mai.

Il s'est déroulé sans aucun problème ce que confirme l'enquête publique qui s'est déroulée du 04 au 18 septembre 2007 où il y a eu peu de réclamations.

Début 2008, le géomètre établira un avant-projet pour les échanges de parcelles.

La commune envisage d'ouvrir une carrière temporaire pour l'empierrement des chemins suite à l'aménagement foncier.

COMMUNAUTE DE COMMUNE SANCY ARTENSE

La Communauté de Communes Sancy Artense propose aux habitants différents services :

Bus des Montagnes :

- le mercredi pour aller à la médiathèque à TAUVES
- le jeudi pour aller faire son marché à TAUVES
- le vendredi pour les réunions du club du 3^{ème} Age Tauves.

Médiathèque Sancy Artense :

Ces horaires d'ouverture sont les suivants :

- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 14h à 17h
- jeudi de 9h à 12 h et de 16h à 19h
- samedi de 10h à 12h.

L'adhésion est gratuite pour les résidents de la Communauté de Communes Sancy Artense.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet www.sancy-artense.com/mediatheque.htm ou les contacter au 04.73.21.18.73.

Ludothèque INTERLUDE à Bagnols :

Elle est ouverte : - le mardi de 10h à 12h,
- le mercredi de 14h à 18h,
- le vendredi de 10h à 12h,
- le samedi de 14h à 18h.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 04.73.22.29.94 ou le 04.73.21.18.73.

Portage des repas à domicile :

Le prix du plateau repas est de 7.50 euros : chacun choisit le nombre de repas par semaine de 1 à 7 selon ses souhaits.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 55 ans, aux personnes handicapées et aux personnes souffrantes, sur présentation d'un certificat médical et sans critère d'âge.

OPAH :

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a débuté au printemps 2006 et se terminera en 2008.

Des subventions sont attribuées pour l'amélioration de l'habitat : ceux qui ont des projets de travaux peuvent se mettre en rapport avec la Communauté.

L'animateur Habitat et développement tiendra les permanences suivantes pour l'année 2008 :

- **En Mairie de Bagnols** : les vendredis de 14h à 15h30 (les 4 janvier, 7 mars, 9 mai, 4 juillet, 3 octobre et 5 décembre).
- **En Mairie de St Genès Champespe** : les vendredis de 15h30 à 16h30 (les 4 janvier, 7 mars, 9 mai, 4 juillet, 3 octobre et 5 décembre).
- **En Mairie de La Tour d'Auvergne** : les vendredis de 10h à 12h (les 4 janvier, 7 mars, 9 mai, 4 juillet, 3 octobre et 5 décembre).
- **En Mairie de Tauves** : les mercredis (les 13 février, 9 avril, 11 juin, 10 septembre et 12 novembre).
- **En Mairie de Saint-Sauves** : les mercredis de 13h30 à 15h30 (les 13 février, 9 avril, 11 juin, 10 septembre et 12 novembre).
- **A La Tour d'Auvergne, au siège de la Communauté de Communes** : les samedis de 10h à 12h (les 26 janvier, 23 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 26 juillet, 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre).

Pour tous autres renseignements concernant cette opération, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 04.73.21.79.79.

ACHAT ET TRAVAUX DIVERS

- Restauration de 3 registres d'état civil (naissances, mariages, décès) pour la période allant de 1833 à 1842 pour un montant de 1 259 € TTC.
- Achat d'une vitrine pour l'affichage en Mairie : 872 € HT.
- Achat de panneaux de signalisation « Moulin des Borderies » : 104 € HT.
- Les travaux de toiture de l'Eglise ont été repoussés car nous n'avons pas obtenu l'accord de subvention DGE en 2007.

SUBVENTIONS DIVERSES

- Tennis club tauvois : 200 euros
- Ecole primaire de Tauves : 500 euros

INTERNET

Les lignes de la commune qui ne sont pas encore desservies par le Haut Débit devraient y avoir accès d'ici mi-juillet 2008.

Toutes les personnes qui souhaitent obtenir des informations actualisées peuvent aller consulter le site <http://www.auvergnehautdebit.fr>

ETAT CIVIL

Naissance :

- FOURIS Noah Alexis né le 21 août

Décès :

- BAFFELEUF Louis Armand, 93 ans décédé le 01 mars
- GRAVIERE Lucienne, veuve RAUCHE, 83 ans décédée le 06 mai
- VEDRINE Joseph Marcel, 90 ans décédé le 27 mai
- PASSELAIGUE Danielle Mauricette, 59 ans décédée le 10 juin
- SAUVAT Joseph Antoine, 72 ans décédé le 28 juin
- MORANGE Louis Octave Raymond, 82 ans décédé le 13 août
- DIF Anna Marie Michelle, 95 ans décédée le 20 septembre
- BAFFELEUF Jean-Paul, 53 ans décédé le 06 octobre.

COMMUNIQUE

Depuis 1996, l'élagage le long des lignes téléphoniques est à la charge des propriétaires riverains. En cas de défaut d'élagage, la commune pourra faire procéder à cet élagage sans le consentement des propriétaires.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : de 14 h à 17 h,

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h,

Vendredi : de 14 h à 17 h,

Samedi : de 14 h à 17 h.